



Mairie de Lalinde
36 bd, Stalingrad
24150 Lalinde

FORMULAIRE D'INSCRIPTION 2023/2024

N° de licence FFR _____

NOM.....Prénom

Date de naissance : ___ / ___ / ___ Mademoiselle Madame Monsieur

Téléphone : _____ Mobile : 0_____ Nationalité _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____ @ _____

Demande à adhérer à l'association : - *Les Marcheurs de la Vallée de la Dordogne*

Renouvellement licence



Affiliée sous le n° 04243 Le montant de l'adhésion est inclus dans tarif ci-dessous.

- **Licence individuelle** et assurance responsabilité civile et accidents corporels **IRA 40 €**
L'adhésion comprend 29 € 25 à reverser à la Fédération
- **Baliseurs** gratuité de l'adhésion FFR pris en charge par l'association, mais régler au club **11 €**
- **Anciens du club** + de 80 ans ils doivent régler au club **11 €**
- **Adhérents licenciés** autre club affilié à la FFR **20 €**
- **Abonnement** facultatif à « Passion Rando Magazine **10 €**

N° Chèque Banque : Total : ----- €

(Chèque libellé à l'ordre des marcheurs de la vallée de la Dordogne)

J'ai noté que le Code du sport fait obligation aux associations d'une fédération sportive d'assurer leur responsabilité civile et celle de leurs adhérents et de délivrer une licence à tous les membres randonneurs.

Je reconnais qu'outre cette garantie qui me sera acquise, il m'a été proposé des formules d'assurances facultatives pour couvrir mes propres accidents corporels.

En outre, je déclare être en bonne condition physique, ne pas suivre de traitement médical pouvant m'interdire la randonnée pédestre, notamment en montagne, et m'engage également à être convenablement équipé pour les activités auxquelles je participerai.

Les adhérents doivent fournir un certificat médical attestant être en bonne santé pour la pratique de la randonnée pédestre à moins d'avoir fourni ce document lors de votre adhésion 2022/2023, il est valable pour une durée de 3 ans. A partir de 75 ans certificat OBLIGATOIRE tous les ans.

Fait à : le

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)